



Prescription et Administration des vaccins (VACCIN2)

PUBLIC VISÉ:
Biologistes médicaux

IDE

REF : VACCIN2
PRE REQUIS: Aucun



Programme: Prescription et Administration des vaccins

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les caractéristiques des maladies à prévention vaccinale, la traçabilité des vaccinations et les principales recommandations du calendrier des vaccinations (module prescription)

Connaître le cadre normatif et les objectifs de santé publique de la vaccination, les modes d'injection et le suivi post-injection.

Moyens pédagogiques:

-Ce programme engage une approche pédagogique interactive et pratique afin de garantir une compréhension approfondie et une maîtrise des compétences liées à la prescription et à l'administration de vaccins. Les moyens pédagogiques sont spécifiquement conçus pour optimiser l'apprentissage et l'application des connaissances dans des contextes réels.

-Cours Animées par un Infectiologue:

Cinq vidéos pré-enregistrées interactives et dynamiques, animées par un infectiologue expérimenté. Présentations visuelles et exposés sur les aspects théoriques de la prescription et de l'administration de vaccins.

Discussions en temps réel pour encourager les échanges, les questions et les débats entre les participants et l'expert.

-Études de Cas Réels :

Présentation d'études de cas réels et complexes liés à la prescription et à l'administration de vaccins. Analyse en groupe des cas pour stimuler la réflexion critique et la résolution de problèmes.

-Supports Pédagogiques Interactifs :

Utilisation de présentations multimédias, de vidéos et d'infographies pour expliquer les concepts clés et les procédures.

Accès à des documents de référence et à des ressources en ligne pour approfondir les connaissances.

-Séance Pratique d'Apprentissage du Geste :

Séance pratique animée par une infirmière expérimentée sur le lieu de travail de l'apprenant.

Apprentissage pratique des différentes étapes de l'administration de vaccins par voie intramusculaire ou sous-cutanée.

Mise en situation réelle pour acquérir la confiance et les compétences nécessaires pour réaliser le geste en toute sécurité.

Méthodes d'évaluations:

-Les méthodes d'évaluation du programme sont conçues pour mesurer de manière complète et objective les connaissances acquises et les compétences développées par les participants en matière de prescription et d'administration de vaccins. Ces évaluations permettent de garantir que les participants sont prêts à appliquer efficacement leurs nouvelles compétences dans des situations réelles.

-Quiz en Ligne après chaque Cours :

À la fin de chaque cours, les participants auront accès à un quiz en ligne.

Le quiz comprendra des questions à choix multiples en lien avec les sujets abordés pendant la classe. Cette évaluation rapide mesurera la compréhension immédiate et la mémorisation des concepts théoriques.

-Études de Cas Pratiques :

Après avoir suivis les vidéos, les participants seront confrontés à des études de cas pratiques.

Ces cas reflètent des scénarios réels et complexes liés à la prescription et à l'administration de vaccins. Les participants devront analyser les situations, formuler des recommandations et expliquer leurs choix.

-Évaluation de la Séance Pratique :

Lors de la séance pratique d'apprentissage du geste, l'infirmière évaluatrice ou le médecin évaluateur observera les participants pendant la réalisation du geste d'administration de vaccins.

Les critères d'évaluation incluront la précision technique, la sécurité, l'hygiène, la communication avec le patient, et la gestion des situations inattendues.

-Quiz Final et Évaluation Globale :

À la fin de l'ensemble du programme, les participants auront accès à un quiz final en ligne.

Le quiz couvrira l'ensemble des connaissances et compétences enseignées tout au long des cours et de la séance pratique.

Cette évaluation complète mesurera la capacité des participants à appliquer les concepts théoriques et pratiques de manière intégrée.

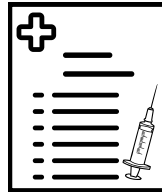
-Rétroaction des Participants :

Les participants auront l'opportunité de fournir des commentaires sur leur expérience d'apprentissage, y compris sur les méthodes d'enseignement et d'évaluation utilisées.

Ces retours permettront d'ajuster et d'améliorer le programme pour les futures sessions.

Détails du programme:

► **Module PRESCRIPTION (10h30)**



Cours 1 (2h30): Les maladies à prévention vaccinale. A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.

Cours 2 (2h30): Le calendrier des vaccinations.

A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications ;
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

Cours 3 (2h00): La traçabilité et la transmission de l'information. A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

Cours 4 (3h30): Savoir prescrire en pratique. A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective ;
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours ;
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin : ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations seront illustrées avec des cas pratiques.

► **EVALUATION DE LA FORMATION (10 min)**



Objectifs : Évaluer les connaissances

Détails du programme:

► **MODULE ADMINISTRATION (3h30)**



Cours 1 : La vaccination et la politique vaccinale. A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

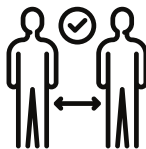
- Connaître les grands principes de la vaccination ;
- Connaître les différents types de vaccins (inactivés, vivants atténués...) ;
- Connaître le cadre réglementaire et les objectifs de santé publique en matière de politique vaccinale et le rôle des acteurs institutionnels ;
- Connaître les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective ;
- Connaître les grands principes de pharmacovigilance et le cadre réglementaire de signalements des effets indésirables ;
- Connaître les sources d'information utiles en vaccination.

► **EVALUATION DE LA FORMATION (10 min)**



Objectifs : Évaluer les connaissances

► **PRATIQUE (3h30)**



Séance en présentiel dans votre laboratoire : Administration du vaccin. A la fin du module, les professionnels sont capables de :

- Savoir vérifier les critères d'éligibilité ;
- Savoir recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs ;
- Connaître les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI ;
- Connaître les différentes étapes de l'administration avec mise en situation pratique des différents modes d'injection par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée (outils de simulation, pratique sous contrôle d'un professionnel de santé ayant acquis ces techniques d'injection) ;
- Connaître les modalités de surveillance immédiate et les conseils post-injection ;
- Savoir traiter une réaction anaphylactique ;
- Connaître et savoir transmettre des informations au médecin traitant de la personne notamment via les outils dématérialisés de partage et de stockage de documents (Dossier médical partagé, Mon Espace santé, etc.).

► **EVALUATION DE LA FORMATION (10 min)**



Objectifs : L'évaluation se fait sur la réalisation pratique du geste de vaccination.

MODALITÉS:

Sessions:

- Première session du 2 octobre au 13 octobre 2023
- Deuxième session du 23 octobre au 03 novembre 2023
- Troisième session du 13 au 24 novembre 2023

➤➤➤ Formation pratique sur site

INTERVENANTS / FORMATEURS / E-TUTEUR

Dr Benjamin Viala,
Dr Marie Lacoste
Dr Cécile Janssen
Médecins infectiologues spécialisés en vaccinologies
et infirmière ou médecin formateurs pour la formation
pratique sur site